

*Initiatives ministérielles*

avons tenu. S'il y a une chose dont les Canadiens ont besoin, c'est de voir les députés sortir le meilleur d'eux-mêmes. Malheureusement, ils ne voient, trop souvent, que le pire côté, car dans 99 p. 100 des cas, les médias ne couvrent que la période des questions.

Tous les députés savent que la majeure partie de la période des questions, 90 p. 100 ou plus, est un spectacle. C'est là que nous en profitons pour nous attaquer les uns les autres, mais presque personne ne s'attend à ce que des choses vraiment constructives en ressortent. Pourtant, c'est la période qui retient toute l'attention de la population canadienne. Toute l'attention est centrée sur cette période de 45 minutes à la Chambre des communes.

Les médias couvrent très peu les travaux des comités et les débats à la Chambre. Ils s'attardent peu, par exemple, sur les projets de loi qui sont adoptés à l'unanimité à la Chambre.

Quand je me rends dans la circonscription que je représente, mes électeurs critiquent notre comportement, le mien et celui des autres députés à la Chambre. Ils me disent bien que ces reproches ne s'adressent pas à moi, mais aux autres députés. Néanmoins, je sais bien que cela s'applique à moi aussi. Comme mes collègues, je me permets aussi de longues tirades à la Chambre et je lance aussi des insultes aux gens d'en face. Je ne suis pas un saint, je suis comme tout le monde.

Les gens me demandent pourquoi nous n'arrivons jamais à nous entendre. Je leur réponds que ce n'est pas vrai et que nous sommes souvent d'accord. Il ne se passe probablement pas une semaine sans que l'unanimité se fasse à la Chambre sur une mesure à prendre. Il peut être question de l'adoption d'un projet de loi à une étape particulière ou encore d'une motion. Il peut s'agir d'une question que l'on renvoie à un comité de la Chambre pour étude. Il y a toutes sortes de mesures que nous prenons à l'unanimité. Évidemment, comme nous les adoptons à l'unanimité, il n'y a pas de tension ni de confrontation. Par conséquent, cela ne fait pas la manchette.

Je pense que cela est vraiment regrettable, étant donné qu'en ce moment, la population dit que nous manquons de leadership.

• (1030)

Je ne pense pas que les gens pensent seulement aux chefs de parti. Ils s'attendent à ce que le député d'Edmonton, moi-même, qui suis député de Peace River, et le député de Vancouver fassent preuve de leadership. Ils voudraient que tous les députés fassent preuve de leadership. Ils veulent que nous donnions l'exemple.

L'argument que je tiens à faire valoir, c'est que le leadership ne manque pas à la Chambre et n'est pas la caractéristique d'un côté en particulier. Nous avons pu le constater au cours des débats des derniers jours. Nous avons vu des députés s'exprimer avec éloquence, passion et sérieux.

D'après moi, si les Canadiens avaient l'occasion de voir cela, leur confiance dans le Parlement augmenterait, de même que leur confiance dans leur député. Nous pourrions alors affronter les grands débats qui auront lieu dans les mois à venir avec la crédibilité dont nous avons tous besoin. Je soutiens que bien peu d'entre nous, s'il y en a, jouissons vraiment de cette crédibilité.

Je lis avec intérêt la chronique de Doug Fisher, que je considère comme un véritable observateur parlementaire. Il a été député à la Chambre pendant un certain nombre d'années et, depuis ce temps, il consacre sa vie à observer la Chambre et à en commenter les travaux. Je crois que son opinion revêt un caractère particulier à cause de l'expérience qu'il a acquise à la Chambre. Il connaît l'agitation, les tensions et la grandeur de cette institution. C'est pourquoi sa chronique traduit tellement bien notre réalité de tous les jours.

À bien des égards, nous, parlementaires, avons vécu deux années incroyables au niveau des questions examinées, des tensions subies et de l'introspection effectuée et pourtant, je crois que nous terminons sur une bonne note. Une note sérieuse, réfléchie, qui manifeste le genre de leadership que souhaitent les Canadiens.

Je tiens à me pencher en particulier sur deux ou trois des modifications qui sont comprises dans ce programme et qui n'ont pas fait l'objet de beaucoup de discussions. Je tiens à parler un instant de la question du pairage. Le système de pairage a toujours existé au Parlement britannique. Il existait aussi au Canada depuis de nombreuses années, quoique de façon officieuse.

Je crois que c'est peu avant mon arrivée à la Chambre des communes en 1980 que le pairage a cessé, que les relations de pairage ont été supprimées. Je crois que la Chambre a perdu là quelque chose de très important, non pas tant parce que les députés ne peuvent plus être pairés, mais dans le sens que cela constituait une reconnaissance de la valeur et de l'importance de chacun des députés.

Comment cela? Voici. Prenons une question, un projet de loi sur lequel on a peut-être travaillé pendant des années, que l'on a peut-être fait valoir avec toute l'influence que l'on a pour qu'il soit adopté à la Chambre des communes. Puis, pour une raison ou pour une autre, on